

4 Les élèves du second degré

Présentation

Au collège, l'option latin est offerte depuis la rentrée 1996 aux élèves à partir de la cinquième. En métropole et dans les DOM, 23 % des élèves de cette classe ont choisi cette option à la rentrée 2006 [1]. Ce pourcentage s'est stabilisé depuis 2001, faisant suite à une baisse continue sur la période 1997-2000. L'apprentissage de cette langue ancienne est toujours plus développé dans les établissements privés (28 % des élèves de cinquième) que dans ceux du secteur public (21 %).

Après une augmentation sensible à la rentrée 1997, rentrée suivant celle de la généralisation de l'offre d'étude du latin en cinquième, la part des élèves de quatrième qui optent pour un enseignement de latin a chuté, passant de 27 % en 1997 à moins de 20 % depuis 2002. De même en troisième, avec un décalage d'un an, s'est produit une baisse importante de l'apprentissage du latin (24 % en 1998, 16 % depuis 2002). Ainsi, depuis 2000, l'étude du latin semble se stabiliser dans l'ensemble du premier cycle autour de 20 %, avec une perte d'intérêt pour son apprentissage tout au long des "années collège" (autour de 22 à 23 % en cinquième, de 19 % en quatrième, de 16 % en troisième). L'option de grec ancien ne peut être étudiée qu'à partir de la classe de troisième. Elle reste toujours très faiblement suivie, par environ 2 % des élèves des établissements publics et privés. Au lycée, en 2006, l'étude des langues anciennes est peu suivie : 6 % de latinistes en seconde générale et technologique contre 16 % en troisième à la rentrée précédente. En effet, en seconde générale et technologique, classe de détermination qui ouvre la voie aux baccalauréats généraux et technologiques, l'éventail des options offertes au choix des élèves est important et les langues anciennes y figurent au même titre que d'autres enseignements (enseignements artistiques, langues vivantes, enseignements technologiques, ...), avec lesquels elles peuvent se trouver "en concurrence". En classe de première et terminale, l'étude du latin concerne avant tout les lycéens des séries littéraire (8 % d'entre eux) et scientifique (7 %). Elle ne figure pas au programme des séries technologiques, à l'exception de la série Techniques de la musique et de la danse, série qui attire néanmoins très peu de latinistes.

En définitive, si l'on fait le bilan de l'apprentissage des langues anciennes dans le second degré, on peut dire que 14 % des élèves en étudient au moins une (le latin ou le grec, ou les deux). Il existe cependant de fortes disparités entre le collège (20 % des collégiens sont dans ce cas) et le lycée (cas de 5 % des lycéens généraux et technologiques) [2].

Définitions

■ **Étude du latin et du grec ancien.** L'enseignement du latin débute désormais en classe de cinquième. L'étude du grec ancien ne commence qu'en classe de troisième. Les élèves ont alors la possibilité d'étudier à la fois le latin et le grec ancien.

En classe de seconde générale et technologique, de première ou de terminale générale, le latin et le grec ancien sont, selon les programmes, des enseignements obligatoires ou optionnels (obligatoires ou facultatifs). En terminale littéraire, une langue ancienne peut être choisie comme enseignement de spécialité. Les élèves préparant un baccalauréat technologique ne peuvent pas être formés aux langues anciennes, à l'exception de ceux inscrits dans la série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

→ Pour en savoir plus

Sources : [1] Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat. [2] Système d'information SCOLARITÉ.

[1] Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré à la rentrée 2006 (France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA], Privé, Public + Privé)

		Effectif total	Latin		Grec ancien	
			Effectif	%	Effectif	%
Public	Cinquième	592 058	124 975	21,1	-	-
	Quatrième	604 718	110 824	18,3	-	-
	Troisième	613 390	93 341	15,2	15 924	2,6
	Total 5^e à 3^e	1 810 166	329 140	18,2	15 924	2,6 (1)
	Seconde générale et technologique	419 334	18 549	4,4	5 221	1,2
	Première générale et technologique	379 827	12 867	3,4	3 419	0,9
	première S	131 638	7 930	6,0	1 935	1,5
	première L	43 976	3 301	7,5	1 127	2,6
	première ES	73 953	1 635	2,2	357	0,5
	Terminale générale et technologique	383 547	11 281	2,9	2 754	0,7
	terminale S	124 053	6 695	5,4	1 556	1,3
	terminale L	47 107	3 242	6,9	950	2,0
	terminale ES	77 865	1 344	1,7	248	0,3
	Total 2nd cycle général et technologique	1 182 708	42 697	3,6	11 394	1,0
Total Public	2 992 874	371 837	12,4	27 318	1,5 (1)	
Privé	Cinquième	158 702	44 472	28,0	-	-
	Quatrième	163 954	38 774	23,6	-	-
	Troisième	165 260	33 463	20,2	3 468	2,1
	Total 5^e à 3^e	487 916	116 709	23,9	3 468	2,1 (1)
	Seconde générale et technologique	106 620	10 381	9,7	2 117	2,0
	Première générale et technologique	102 836	7 309	7,1	1 461	1,4
	première S	36 841	4 647	12,6	858	2,3
	première L	10 522	1 434	13,6	401	3,8
	première ES	23 041	1 228	5,3	202	0,9
	Terminale générale et technologique	99 020	6 119	6,2	1 103	1,1
	terminale S	32 784	3 743	11,4	632	1,9
	terminale L	10 840	1 314	12,1	324	3,0
	terminale ES	23 063	1 062	4,6	147	0,6
	Total 2nd cycle général et technologique	308 476	23 809	7,7	4 681	1,5
Total Privé	796 392	140 518	17,6	8 149	1,7 (1)	
Public + Privé	Cinquième	750 760	169 447	22,6	-	-
	Quatrième	768 672	149 598	19,5	-	-
	Troisième	778 650	126 804	16,3	19 392	2,5
	Total 5^e à 3^e	2 298 082	445 849	19,4	19 392	2,5 (1)
	Seconde générale et technologique	525 954	28 930	5,5	7 338	1,4
	Première générale et technologique	482 663	20 176	4,2	4 880	1,0
	première S	168 479	12 577	7,5	2 793	1,7
	première L	54 498	4 735	8,7	1 528	2,8
	première ES	96 994	2 863	3,0	559	0,6
	Terminale générale et technologique	482 567	17 400	3,6	3 857	0,8
	terminale S	156 837	10 438	6,7	2 188	1,4
	terminale L	57 947	4 556	7,9	1 274	2,2
	terminale ES	100 928	2 406	2,4	395	0,4
	Total 2nd cycle général et technologique	1 491 184	66 506	4,5	16 075	1,1
Total Public + Privé	3 789 266	512 355	13,5	35 467	1,6 (1)	

(1) Ces pourcentages sont calculés hors classes de 5^e et de 4^e puisque le grec ancien n'y est pas proposé.

[2] Répartition des effectifs d'élèves selon le nombre de langues anciennes étudiées à la rentrée 2006 (France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé sous contrat)

	Effectif total classe	Latin seul	Grec seul	Latin + grec	Latin et/ou Grec	%
Cinquième	749 039	168 918	-	-	168 918	22,6
Quatrième	766 788	149 223	-	-	149 223	19,5
Troisième	776 586	120 935	13 750	5 500	140 185	18,1
Total 5^e à 3^e	2 292 413	439 076	13 750	5 500	458 326	20,0
Seconde générale et technologique	523 547	27 419	5 992	1 237	34 648	6,6
Première générale et technologique	479 836	19 126	3 962	836	23 924	5,0
première S	167 734	12 154	2 414	376	14 944	8,9
première L	53 830	4 152	1 029	421	5 602	10,4
première ES	96 223	2 819	519	39	3 377	3,5
Terminale générale et technologique	479 632	16 486	3 042	728	20 256	4,2
terminale S	156 092	10 120	1 888	296	12 304	7,9
terminale L	57 251	3 986	783	408	5 177	9,0
terminale ES	100 034	2 380	371	24	2 775	2,8
Total 2nd cycle général et technologique	1 483 015	63 031	12 996	2 801	78 828	5,3
Total Public + Privé sous contrat (1)	3 775 428	502 107	26 746	8 301	537 154	14,2

(1) Les données ne sont pas disponibles pour les établissements privés hors contrat.